

Mme la ministre, Le jeudi 22 mars se tenait comme vous le savez une journée de mobilisation des travailleuses et travailleurs des trois fonctions publiques pour la défense du service public, la titularisation des précaires, la défense du statut, une revalorisation salariale, contre les suppressions de poste mais également contre votre loi ORE instaurant la sélection à l'entrée de l'Université. C'est contre cette loi que se mobilisent depuis plusieurs semaines les étudiantes et étudiants de Montpellier qui ont tenu hier à l'issue de leur manifestation une assemblée générale dans la fac de droit. Cette assemblée générale a voté l'occupation des bâtiments pour la nuit. Aussitôt, le directeur d'UFR a fait verrouiller les issues, n'en laissant qu'une seule accessible, ainsi que l'ensemble des accès aux toilettes et donc à l'eau potable. Le directeur d'UFR a ensuite sollicité une intervention policière qui semble avoir été refusée par le préfet. Vers 23:00, le directeur de la sûreté a quitté les lieux. Après son départ, des enseignants, fonctionnaires de votre ministère, ont agressé physiquement des étudiants et des étudiantes. Aux alentours de 00h30, un groupe d'une grosse dizaine de personnes cagoulées, portant des gants, armées de bouts de palettes, matraques et tazer s'est introduit dans les locaux par les accès pourtant précédemment verrouillés. Plusieurs témoins ont vu le directeur d'UFR accompagner ce groupe. Ce même directeur d'UFR qui sollicitait une intervention policière dans la soirée a ensuite refusé aux forces de l'ordre arrivées sur les lieux de procéder à l'interpellation des agresseurs qui ont blessé plusieurs étudiant-e-s de son université, certain-e-s devant être transporté-e-s à l'hôpital. Ces événements suscitent de nombreuses interrogations de notre part. Nous souhaiterions une réponse rapide de votre part et des explications : comment ce groupe violent a-t-il pu pénétrer dans une enceinte universitaire, y commettre des violences et en repartir ? Des fonctionnaires de votre ministère ont-ils participé à ces violences ? Une plainte a-t-elle été déposée par l'université ? En comptant sur votre diligence pour faire toute la lumière sur ces faits inacceptables, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à notre profond attachement à la défense du service public, Pour la Fédération SUD éducation, Aurélien Boudon co-secrétaire fédéral [Courrier à Mme Vidal, ministre de l'ESR suite aux graves événements survenus à Montpellier](#)

Documents joints

[Courrier à Mme Vidal, ministre de l'ESR suite aux graves événements survenus à Montpellier](#)